



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(*Suite.*)

LES trois témoignages des auteurs cités s'accordent à dire que le Père de la Ribourde prit part à l'expédition de Frontenac et qu'il demeura au fort en qualité d'aumônier. De cette affirmation, la deuxième partie nous paraît fausse, et la première incertaine pour le moins et plus probablement également fausse.

Où ces auteurs ont-ils puisé leur double renseignement. M. Sulte ne le dit pas; le Père de Rochemonteix non plus. Il y a bien une note, mais seulement pour apprendre à ses lecteurs que Frontenac était "protecteur et père spirituel des PP. Récollets et leur syndic." (Margry, t. I, p. 298).

Ferland indique seul la source où il a puisé son affirmation, et c'est dans Leclercq. Malheureusement Leclercq ne dit pas précisément ce que lui fait dire Ferland, ainsi que nous allons le constater en le citant textuellement.

Remarquons d'abord l'ordre que suit Leclercq en rapportant les faits. Il commence par raconter en peu de mots l'expédition de Frontenac et l'érection du fort,